COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trente du mois de mai à vingt heures se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 24 mai 2024

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Adrien DILLY, Frédéric LELEU, Eugéna RITAINE, Joseph CARLIER, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Etienne DILLY, Nelly MINET

Etaient absents ou excusés : Doriane DELHEZ procuration à Dorothée ANNEBICQUE, Michelle LEFEBVRE procuration à Dorothée ANNEBICQUE

Secrétaire de séance : Eugéna RITAINE,

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 27 /2024 : Subvention aux associations 2024

- CCAS 550 €
- ASSOCIATION AC-PG 140 €
- CLUB GYM DETENTE 100 €
- SOCIETE DE CHASSE DE DOHEM 100 €
- UNION MUSICALE DE DOHEM 4 000 €
- COMITE DES FETES 2 155 €.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 03/06/2024
et publication le 03/06/2024

Dohem, le 30/05/2024

Le Maire,

David DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
10 JUIN 2024

Le Maire, D.DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380